



musicologie  
université  
François-Rabelais  
Tours

master **meef** musique

Préparation  
aux concours  
CAPES-CAFEP

Devenir professeur  
d'éducation musicale  
& chant choral  
en collège-lycée

métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation

# un capes pour un métier



Écrites ou orales, les épreuves du Capes d'Éducation musicale et de chant choral sont au plus près de l'exercice du métier de professeur.

Si la préparation à l'admissibilité consolide et élargit l'indispensable culture artistique et technique validée par la licence, les épreuves d'admission initient déjà à ce qui sera la réalité quotidienne du métier faite de constructions de séquences, d'arrangements de chant, de direction de chœur assise sur une technique vocale irréprochable.

se former pour le concours, c'est donc aussi enrichir et préparer la boîte à outils du futur enseignant

Les aptitudes attendues de la part du candidat :

- ▲ **Maîtrise** des savoirs musicologiques et techniques
- ▲ **Aisance** à mettre des œuvres artistiques en dialogue
- ▲ **Capacité** à adapter pour des élèves les connaissances et compétences acquises durant la formation universitaire
- ▲ **Aptitude** à s'interroger sur l'épistémologie et sur la pratique professionnelle
- ▲ Et **plus que tout** : faire montre de qualités de musicien



# les épreuves capes cafep

## Deux épreuves écrites (admissibilité) : avril coef. 1

- ◀ Épreuve technique (3H30 + 2H30) :  
écriture / relevé et commentaire  
d'écoutes.
- ◀ Culture musicale et artistique (5H) : dissertation  
dans l'esprit des programmes.

## Deux épreuves orales (admission) : juin coef. 2

- ◀ Mise en situation professionnelle (5H de préparation) : mettre en dialogue  
des œuvres tirées d'un corpus artistique imposé dans l'esprit de la construction  
d'une séquence d'éducation musicale en collège, et exécution d'un chant  
accompagné (piano, guitare...) choisi par le jury parmi trois partitions travaillées  
pendant l'année par le candidat.
- ◀ Conception d'un projet musical (5H de préparation) : conception et mise en  
œuvre (avec un chœur à voix égales, un séquenceur, un piano) d'un projet musical  
à partir d'une partition imposée en tenant compte du contexte géographique et  
social supposé d'un établissement scolaire.

*Le concours du CAPES-CAFEP  
est présenté lors de la première année de MASTER*



# contenu des 4 pôles

## le métier d'enseignant

Ces enseignements sont communs à tous les MASTER MEEF : des cours de didactique générale, de psychologie de l'enfant sont dispensés par l'ESPE une ½ journée par semaine à l'ESPE de Fondettes, le vendredi matin en M1 et le mercredi matin en M2.

## enseigner l'éducation musicale

Des séances de travail (éducation musicale) avec des élèves sont filmées dans une salle de classe et analysées en temps réel dans une salle annexe par des enseignants aguerris et des Inspecteurs pédagogiques en compagnie des étudiants. Les extraits sélectionnés pour leur pertinence sont réutilisés en cours pour appuyer la réflexion pédagogique de l'étudiant.

## le corps, la voix, la présence

L'étudiant en MASTER possède déjà une solide technique vocale puisqu'il est titulaire d'une licence. Il apprend à utiliser son corps dans l'espace pédagogique et scénique, à diriger un chœur (en situation réelle avec des adolescents) depuis un pupitre ou un clavier, à anticiper les problèmes d'apprentissage de ses élèves et à faire acquérir toutes les compétences vocales et gestuelles recensées dans les programmes de collège. Une interaction constante entre les trois formateurs (un metteur en scène ; un acteur chanteur spécialiste de la déclamation et de la gestique baroque ; un chef de chœur spécialiste des voix d'enfants et d'adolescents) permet à l'étudiant de maîtriser toutes les étapes d'acquisition des élèves dans tous les projets musicaux du secondaire (en classe et sur scène). Une convention avec les rencontres chorales *Schoralia* de l'académie Orléans-Tours (sous la tutelle de M. L'Inspecteur Pédagogique d'éducation musicale) permet en M2 d'appliquer de façon concrète tous les acquis dans ce domaine.

## culture musicale et artistique

Préparation aux épreuves écrites et orales du CAPES. Lien entre les différentes disciplines artistiques. Arrangement traditionnel et assisté par ordinateur. Techniques de la dissertation. Commentaire comparé. Didactique spécifique de l'éducation musicale.



- ▲ Enseignants dpt musicologie (université François-Rabelais)
- ▲ Enseignants ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation)
- ▲ Professionnels de la scène :
  - chanteur spécialiste de la déclamation
  - acteur
  - metteur en scène
  - chef de chœur spécialiste de la voix d'enfant
  - musiciens
- ▲ Professeurs d'éducation musicale en poste en collège-lycée
- ▲ Partenaires :
  - Moments Musicaux de Touraine
  - Atelier Musical de Touraine
  - Les Jeunesses Musicales de France
- ▲ IA-IPR de Musique (Rectorat)

## enseigner l'éducation musicale

*faire découvrir et pratiquer la musique*  
dpt Musicologie à Tours



## culture musicale et artistique

*confirmer une base universitaire, culturelle et technique*  
dpt Musicologie à Tours



## le corps, la voix, la présence

*les outils indispensables et efficaces*  
dpt Musicologie à Tours



## le métier d'enseignant

*autorité, éthique, responsabilité*  
ESPE à Fondettes



Complémentarité des intervenants pour chaque pôle

4 pôles dans le master meef de tours

<b>UE1.1</b>	<b>Faire cours</b>		<b>*19</b>
EC1	La relation enseignant-élève		4
EC2	Connaître les processus d'apprentissage		6
EC3	Évaluer : formes et modalités de l'évaluation		6
EC4	TICE : Aspects réglementaires		3
<b>UE1.2</b>	<b>Analyse de la pratique</b>		<b>10</b>
EC1	Analyse de pratiques professionnelles à partir du stage en observation		10
<b>UE1.3</b>	<b>Le corps et la voix</b>		<b>36</b>
EC1	Déclamation, langage du corps, langages musicaux dans l'espace scénique et l'espace pédagogique		18
EC2	Le corps dans l'espace scénique et l'espace pédagogique		6
EC3	Gestique élémentaire de direction		12
<b>UE1.4</b>	<b>Culture musicale et artistique</b>		<b>48</b>
EC1	Épistémologie et histoire des concepts de la discipline musicale		18
EC2	Geste musical, performance et interprétation		18
EC3	Les grands repères de l'histoire de la musique		12

<b>UE1.5</b>	<b>Écriture et arrangement</b>		<b>48</b>
EC1	Écriture mélodique à 2 voix égales		12
EC2	Arrangement assisté par ordinateur		6
EC3	Écriture tonale par fragments		18
EC4	Accompagnement clavier sur chiffres anglo-saxons (basé sur EC1 et EC2)		12
<b>UE1.6</b>	<b>Dissertation</b>		<b>60</b>
EC1	Techniques de la dissertation		6
EC2	Mise en forme, esprit des programmes et attentes du jury		24
EC3	Adaptation des travaux de recherche (UE1.4, EC1 et EC2) dans des séquences de travail d'écoute en classe (CLG-lycée)		30
<b>UE1.7</b>	<b>Didactique de l'écoute</b>		<b>36</b>
EC1	Commentaire comparé		18
EC2	Relevé de fragments		18
<b>UE1.8</b>	<b>Langue vivante</b>		<b>20</b>
<b>Total</b>			<b>277</b>

**+ 1 SEMAINE DE STAGE**

\* nombre d'heures de cours

<b>UE2.1</b>	<b>Faire classe</b>		<b>20</b>
EC1	Être, avoir et faire autorité		8
EC2	Prendre en compte la diversité des publics <sup>(1)</sup>		12
<b>UE2.2</b>	<b>Analyse de pratiques</b>		<b>8</b>
EC1	Sur les dimensions sociologiques et institutionnelles		8
<b>UE2.3</b>	<b>Le corps et la voix</b>		<b>57</b>
EC1	Déclamation, langage du corps, langages musicaux dans l'espace scénique et l'espace pédagogique		18
EC2	Le corps dans l'espace pédagogique		6
EC3	Technique d'apprentissage de chœur avec un public de scolaires (en situation réelle)		24
EC4	Le corps dans l'espace scénique		9
<b>UE2.4</b>	<b>Culture musicale et artistique</b>		<b>36</b>
EC1	Épistémologie et histoire des concepts de la discipline musicale		18
EC2	Geste musical, performance et interprétation		18
<b>UE2.5</b>	<b>Écriture et arrangement</b>		<b>72</b>
EC1	Écriture mélodique à 2 voix égales		12
EC2	Arrangement assisté par ordinateur		12
EC3	Arrangement styles savants		18
EC4	Accompagnement clavier sur chiffres anglo-saxons (basé sur EC1, 2, 3 et 5)		12
EC5	Arrangement styles modernes		18

<b>UE2.6</b>	<b>Didactique de l'éducation musicale</b>		<b>87</b>
EC1	Didactique de l'écrit : commentaire comparé (préparation à l'écrit)		18
EC2	Didactique de la MSP : élaboration de séquences		18
EC3	Didactique du projet musical		18
EC4	Didactique de la MSP : adaptation des travaux de recherche en Epistémologie et en geste musical (UE2.4) dans des séquences de travail d'écoute en classe		9
EC5	Didactique de l'écrit préparation à l'admissibilité		12
EC6	Didactique de l'oral préparation à l'admission		12
<b>UE2.7</b>	<b>Pratique de l'éducation musicale</b>		<b>16</b>
EC1	Accompagnement stage par un tuteur		**2
EC2	Analyse de pratique sur les dimensions pédagogiques et didactiques ( <b>spécifique l'éducation musicale</b> )		10
EC3	Élaboration d'un écrit intermédiaire à partir de la problématisation d'une question professionnelle (stage : recueil de données)		/
<b>Total</b>			<b>**292</b>

**+ 3 SEMAINES DE STAGE**

\*\* par étudiant



<b>UE3.1 Adapter son enseignement au contexte</b>  *31		
EC1	Connaître l'EPLÉ et travailler en équipe dans et hors de l'école	13
EC2	Prendre en compte la diversité des publics <sup>(2)</sup>	12
EC3	Évaluer : l'évaluation par compétences, le socle commun de connaissances et de compétences	6
<b>UE3.2 Analyses de pratiques</b>  9		
EC1	Sur les gestes professionnels	9
<b>UE3.3 Le corps et la voix</b>  24		
EC1	Le corps dans l'espace pédagogique	12
EC2	Synergie corps-espace dans les activités de pratique musicale et d'activités d'écoute en classe	9
EC3	Conception d'un projet musical (avec <i>Schoralia</i> : Rectorat)	3

+ 9H/SEMAINE EN RESPONSABILITÉ EN COLLÈGE

<b>UE3.4 Passerelles entre musicologie et enseignement de l'éducation musicale</b>  36		
EC1	Les activités de création musicale	6
EC2	L'usage des TICE spécifiques à l'éducation musicale	3
EC3	L'évaluation de la pratique vocale et des activités d'écoute	6
EC4	Musicologie : musique et interdisciplinarité	18
EC5	Approche critique de la performance musicale. Axes pédagogiques (MMT-AMT)	3
<b>UE3.5 Interdisciplinarité</b>  21		
EC1	Les arts en correspondance	12
EC2	Didactique de l'enseignement artistique : cinéma	9
<b>UE3.6 Langue vivante</b>  20		
<b>UE3.7 Pratique de l'éducation musicale</b>  19		
EC1	Analyse de pratique sur les dimensions pédagogiques et didactiques (spécifique à l'éducation musicale)	9
EC2	Gestion de plusieurs activités musicales en parallèle	6
EC3	Suivi de stage et mémoire	**4
<b>Total</b>		<b>160</b>

\* nombre d'heures de cours  
\*\* par étudiant

<b>UE4.1 Inscrire son enseignement et son action dans un cadre</b>  34		
EC1	Connaître le système éducatif	10
EC2	Gérer les situations difficiles	10
EC3	Accompagner la réussite de tous les élèves	12
<b>UE4.2 Analyses de pratiques</b>  7		
EC1	Sur les manières d'agir	7
<b>UE4.3 Le corps et la voix</b>  15		
EC1	Le corps dans l'espace scénique	12
EC2	Conception d'un projet musical (avec <i>Schoralia</i> : rectorat)	3
<b>UE4.4 Passerelles entre musicologie et enseignement de l'éducation musicale</b>  30		
EC1	Arrangement styles modernes	12
EC2	L'usage des TICE spécifiques à l'éducation musicale	3
EC3	L'évaluation de la pratique vocale et des activités d'écoute	6
EC4	Mémoire et soutenance	/
EC5	Approche critique de la performance musicale (MMT - AMT)	3
EC6	Conception et mise en application du projet disciplinaire	6

<b>UE4.5 Interdisciplinarité</b>  24		
EC1	Les arts en correspondance	12
EC2	Musique et image	12
<b>UE4.6 La pratique de l'éducation musicale</b>  9		
EC1	Sur les dimensions pédagogiques et didactiques (spécifique à l'éducation musicale)	5
EC2	Accompagnement stage et mémoire	**4
<b>Total</b>		<b>119</b>

+ 9H/SEMAINE EN RESPONSABILITÉ EN COLLÈGE



ue3-ue4  
2<sup>ème</sup> année

# Le référentiel métier

Les compétences développées par notre formation



## A • Référentiel commun à tous les professeurs et personnels d'éducation

### 1 Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

### 2 Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

### 3 Les enseignants et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

## B • Référentiel de compétences des professeurs

### 1 L'enseignante ou l'enseignant, professionnel porteur de savoirs et d'une culture commune

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française à des fins d'enseignement et de communication
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier

### 2 L'enseignante ou l'enseignant, praticien expert des apprentissages

- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

## 4 SEMAINES DE STAGES EN établissement M1 :

- ◀ 1 semaine (vers la Toussaint) : stage d'observation.
- ◀ 2 semaines (une en février, l'autre en mai) : stage de pratique accompagnée par un tuteur : l'étudiant prend en main des classes.
- ◀ 1 semaine (5 demi-journées consécutives ou non en fonction du lieu choisi) : stage d'ouverture : conservatoires, studios, Opéra, Institutions musicales, étranger etc.

## 9H/ Semaine en établissement en M2 :

(le lundi et mardi matin)

- ◀ Les étudiants reçus au concours, deviennent fonctionnaires-stagiaires et sont rémunérés sur la base d'un mi-temps. Accompagnés par un tuteur dans l'établissement d'accueil, ils prennent des classes en pleine responsabilité. Une réflexion critique, fondée sur la pratique pendant le stage et menée selon les critères et les exigences de la recherche universitaire est nécessaire à la rédaction d'un mémoire professionnel (soutenance en fin d'année universitaire). Un jury de titularisation qui s'appuie sur l'avis du chef d'établissement et de l'Inspecteur Pédagogique Régional décide de la titularisation du fonctionnaire-stagiaire.



Le terrain

## En plus des stages : contacts réguliers avec des élèves et leurs enseignants

La situation géographique privilégiée du département de musicologie permet des **interactions permanentes** entre « **savoirs théoriques** » et « **savoirs pratiques** ».

Pendant les deux années de MASTER, les étudiants sont **en contact régulier avec les élèves** du collège P.-L. Courier situé dans la même cour à 20 mètres ainsi qu'avec les élèves des lycées Paul-Louis-Courier et Sainte-Ursule (situés à proximité). Des séances de cours d'éducation musicale avec les élèves sont régulièrement organisées permettant aux enseignants de ces classes (qui interviennent aussi dans la formation) de s'appuyer sur des éléments pédagogiques concrets de terrain. Des élèves d'autres établissements (Bourges, Montluçon etc.) sont aussi invités ponctuellement au département de musicologie à des actions pédagogiques ciblées et organisées par les étudiants en MASTER MEEF musique.



L'informatique musicale tient une grande place dans le nouveau métier d'enseignant d'éducation musicale et donc dans sa formation. La maîtrise de cet outil ainsi que des outils plus courants tels que **traitement de texte**, **powerpoint**, **édition audio-vidéo** est indispensable à tout enseignant. En deuxième année, les étudiants en M2 maîtrisent ces outils et apprennent à les utiliser avec leurs élèves.

D'une façon générale pendant tout le MASTER (M1 et M2) les étudiants utilisent les **puissantes ressources de l'Espace Numérique de Travail de l'Université** (Célène) pour créer leurs propres pages internet et mettre en commun leurs connaissances : différents wikis, forums fermés, création de quizz musicaux en ligne, captation vidéo etc. C'est leur quotidien en dehors des cours.

Tous les enseignements dispensés dans la formation sont **filmés et consultables** par les étudiants à tout moment. Ils ont accès en ligne aux commentaires de leurs enseignants qui valident les compétences disciplinaires et pédagogiques au fur et à mesure de l'année.

Grâce à un **partenariat privilégié** avec plusieurs établissements (collège-lycée P.L.-Courier et Lycée Ste-Ursule) des activités pédagogiques réelles d'éducation musicale sont filmées avec des élèves et commentées en direct dans une salle de visionnage avec des enseignants, des metteurs en scène des chef de chœur etc.

# questions

L'éducation musicale est-elle (considérée comme) une "matière secondaire" au collège ?

*"C'est de l'histoire ancienne ! Elle participe à la maîtrise du Socle Commun de Connaissances et de Compétences. De plus le rayonnement qu'apporte un spectacle de fin d'année lui confère une place importante dans la vie de l'établissement".*

Si je ne suis pas pianiste, aurai-je mes chances ?

*Bien sûr mais avec du travail et beaucoup d'investissement personnel. Faire des accompagnements de qualité et musicaux ne signifie pas être concertiste. Il faut prendre le temps de travailler pour progresser, nous sommes tous musiciens !*

Faut-il une licence de musicologie pour s'inscrire en MASTER ?

*Toute licence permet une inscription en MASTER mais une licence de musicologie est bien sûr fortement conseillée.*

Après mon CAPES, pourrai-je passer l'agrégation ? À quelles conditions ?

*Après le CAPES et surtout avec le MASTER en poche (obligatoire) vous pourrez demander un report d'un an pour tenter l'agrégation externe et vous préparez. Après vous intégrerez votre poste (certifié ou agrégé si vous êtes lauréat). Vous pourrez plus tard dans votre carrière tenter l'agrégation interne (5 ans d'ancienneté obligatoire)*

Je ne souhaite pas enseigner en collège mais en lycée. Quelles sont mes chances ?

*Faibles dans un premier temps, il ne faut pas se le cacher.*

Quel est le salaire un professeur d'éducation musicale ?

*Environ 2.000€ bruts en début de carrière / environ 3.600€ bruts en fin de carrière*

Le métier de professeur de musique est-il le même que celui de l'enseignant que j'ai eu étant moi-même au collège ?

Enseigne-t-on toujours la flûte à bec ?

*Aujourd'hui être professeur d'éducation musicale implique de mener auprès des élèves des actions pédagogiques visant à percevoir, produire et créer de la musique. La voix et l'outil informatique sont au centre de ces apprentissages, pas les flûtes à bec en plastique !*

Quel est la matière essentielle que je dois travailler en priorité ?

*La voix est l'outil indispensable du professeur d'éducation musicale ! D'aucuns la considèrent comme secondaire par rapport aux matières théoriques : c'est se méprendre dangereusement sur le métier actuel. Les élèves ne sont d'ailleurs pas dupes : la légitimité et le respect se gagnent en quelques secondes lorsque le professeur chante pour la première fois devant eux.*

Pourquoi deux lieux de formation ?

*Une fois par semaine, les étudiants de toutes les disciplines sont regroupés à l'ESPE de Fondettes. Le reste du temps, la formation et la préparation au concours se déroulent au département de musicologie à Tours.*

Suis-je assuré d'avoir un poste une fois mon CAPES (ou CAFEP) en poche ?

*Oui. Avec un CAPES, vous avez la certitude d'obtenir un poste (mais vous ne décidez pas du lieu, vous émettez des vœux). Avec un CAFEP, c'est à vous de démarcher les chefs d'établissement.*

« Prof de musique » ou « professeur d'éducation musicale » ?

*Le professeur de musique enseigne un art par ses techniques et en vise la maîtrise par ses élèves. Au collège et au lycée, le professeur d'éducation musicale développe la dimension musicale de la culture générale de l'élève. Il construit une « attitude » de citoyen du sonore musical où le sens critique et la curiosité s'adosent à une culture organisée et des expériences pratiques.*

Combien de temps par semaine travaille un professeur de musique ?

*18H devant des élèves (cours, chorale, autres). Il faut ajouter les heures de préparation de cours, des réunions, conseils de classe, des activités pédagogiques, des spectacles, des ateliers qui font partie intégrante du métier.*

Où sera mon poste en M2 ? Et une fois titulaire ?

*Dans l'académie dans laquelle vous avez préparé le concours, en principe aussi proche que possible de la ville universitaire - en fonction des postes disponibles toutefois. Une fois titulaire, vous participez au mouvement national. Pensez à passer votre permis de conduire avant le M2 !*

Quelles différences entre le CAPES et le CAFEP ?

*Le CAFEP (certificat d'aptitude à la fonction d'enseignant du privé) prend très exactement la forme du CAPES - mêmes épreuve, mêmes conditions - et permet d'enseigner dans les établissements privés catholiques associés à l'état par contrat.*

Avec un CAPES, que peut-on faire à part professeur de musique en collège ?

*Les compétences acquises peuvent être valorisées dans de nombreuses activités de médiation, en lien avec les parcours d'éducation artistique et culturelle. La connaissance du fonctionnement de l'institution scolaire sera évidemment un plus pour ce type d'activités :*

- Documentation et conception d'outils pédagogiques
- Approches de la culture musicale
- Conception de concerts éducatifs et d'ateliers de pratique musicale
- Responsable des actions culturelles d'ensembles musicaux, de lieux de concerts

# réponses

# nos résultats

- ▲ La formation à Tours obtient d'excellents résultats aux concours du CAPES-CAFEP depuis plusieurs années
- ▲ Derniers résultats
  - 100 % de réussite
  - 11 admis dont 8 classés parmi les 22 premiers (sur 80 postes pourvus au concours)





5 rue François-Clouet - 37000 TOURS

 02 47 36 77 33

 [www.musicologie.univ-tours.fr](http://www.musicologie.univ-tours.fr)

 [musique@univ-tours.fr](mailto:musique@univ-tours.fr)

 [olivier.carrillo@univ-tours.fr](mailto:olivier.carrillo@univ-tours.fr)

### Formation commune (ESPE Fondettes)

responsable  [francoise.torregrosa@univ-orleans.fr](mailto:francoise.torregrosa@univ-orleans.fr)  
correspondant disciplinaire  [pascal.fremaux@univ-orleans.fr](mailto:pascal.fremaux@univ-orleans.fr)

Conception graphique • Alexandra Louault  
Photographies® • R. Angeli • D. Bourry • D. Darrault  
Y. Mailier • M. Pétry • Fotolia.com

